

**PROCES VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION MAIAGE
Du Mercredi 29 janvier 2025**

Président : Yann MADELINE
Secrétaire de séance : Samantha Foulon

Participants :

MM Yann Madeline (Groupe SARP), Florence Mignot (Groupe SARP), Christophe Alary (Groupe SARP), Vincent Delbecq (SANET BUTIN), Boris Dréan (Groupe SARP), Alexandre Giudicelli (Groupe SARP), Ludovic Serraille (Groupe SARP), Bernard Nucci (Malezieux), Eric De France (Malézieux), Philippe Meyer (SGA MEYER), Damien Becquet (APLICA), Alexis Toussaint (Assainiconseil), Remi Planquois (Veber Caoutchouc), Loic Canno (HdeO), Olivier Louarn (Huyer SAS), Franck Maillote (M3R), Daniel Berthe.

MM Samantha Foulon, Charles Le Boulanger et Alban Raimbault (MAIAGE).

Administrateurs en visio:

MM Aurélie Chollet-Weyl (EVTV), Fabrice Erval (Groupe SARP), Stuart Harwood (S3C), David Peralta (Assainissement 81), Xavier Labat (Groupe Labat), Jean Michel Thion (Rivard), Jean Christophe Lesage (Hydrosol).

Administrateurs excusés et pouvoirs :

MM Jean-Luc Robin (SODI SARP), Yannick Ratte (Groupe SARP), Philippe Maillot (Maillot/VIAM), Gilles Giora (IDETEC), Odon Willaume (SAS Willaume), Jean-Jacques Bonfond (JB conseils), Laurent Barbieri (Malezieux), Olivier Taxil (Fayence assainissement), Thierry Guillou (SAM), Jean-Marc Ampigny (Vilea), Daniel Flamme (Flamme), Nicolas Gaugain (hydrovideo), David Drouin (Seché).

Ordre du jour :

1. Approbation PV du 5 juin 2024
2. Point sur les dossiers d'actualité de la fédération : point social (NAO), point formation (CQP), point communication fédération
3. Point sur les travaux des syndicats, commissions fédérales et le S3C : SNEA (nouvel adhérent, GT hygiène immobilière, REUT, travaux QUALITASS), SMI2D (charte rinçage citerne), SYNCRA (WG22, OIEAU, CCTP, actions extérieures), SYNABA, SYFFA (GT flexibles de pompage et GT petit matériel), APLICA, CTS (GT aspiratrices excavatrices), QUALITASS (travaux de la commission d'attribution), S3C.
4. Congrès et salons : Retour Congrès MAIAGE 2024, Congrès MAIAGE 2025 et POLLUTEC 2025
5. Etat financier
6. Questions diverses.

Yann Madeline donne état des pouvoirs, des excusés et le quorum étant atteint, ouvre la séance à 10H10.

Dans un premier temps, il accueille les nouveaux administrateurs pour le nouveau mandat et leur premier Conseil d'Administration. Puis, il présente ses vœux, au nom des membres du CODIR, à tous les membres du Conseil d'Administration.

1. Approbation du PV du CA du 5 juin 2024

Sans remarque particulière, le PV du CA de MAIAGE du 5 juin 2024 est approuvé par les membres du Conseil d'Administration de MAIAGE.

2. Point sur les dossiers d'actualité de la fédération

➤ Point social

Christophe Alary introduit le point social en rappelant aux membres du Conseil d'Administration que les NAO ont débuté début janvier avec différentes demandes de la part de l'ensemble des organisations syndicales de salariés, soient :

- Une augmentation de 4% sur tous les coefficients.
- Un calcul de la prime d'ancienneté sur le salaire de base et non sur le conventionnel.
- Une augmentation de 15% à 18% de la prime d'ancienneté.
- Une prime d'astreinte WE à 85 euros et une prime d'astreinte semaine à 155 euros.
- La révision du calcul de la prime de départ en retraite de 2% à 4%.
- La suppression des 3 jours de carence en cas de maladie.
- Le paiement de la période de reclassement en cas de licenciement pour inaptitude non professionnelle.
- La révision de l'accord de prévoyance.

Par ailleurs, il rappelle les différentes données suivantes ; au 1^{er} novembre 2024, la revalorisation de 2% du SMIC est restée inchangée au 1^{er} janvier 2025, et fixe le montant du SMIC à 1801,80 euros, soit 11,88 €/h. Le coefficient 170 doit donc être

revalorisé, a minima, de + 0,84%. Il convient aussi de noter qu'au mois de décembre 2024, l'inflation générale sur 12 mois, hors tabac s'élève à + 1,3%.

Par ailleurs, pour ce qui est des NAO dans les autres branches, le SNAD (syndicat du déchet) a conclu un accord à +2% en novembre 2024 avec la signature de la totalité des syndicats. Et en octobre, avec application au 1^{er} janvier 2025, Federec (le recyclage) a conclu un nouvel accord à +1,9%. Enfin +1,6% pour la branche de la Chimie, de son côté, la branche du transport routier n'a pas conclu d'accord à ce stade ne souhaitant pas procéder à une augmentation au vu des négociations précédentes.

Il est donc important de noter que, dans ces branches, les premiers coefficients sont supérieurs à 1 850 euros.

Enfin, il convient de noter la prise en compte du passage à la nouvelle grille des classifications AMI depuis le 16 décembre 2024 qui a eu pour conséquences de « tirer les coefficients vers le haut » et d'augmenter de 5 points pour les salariés anciennement au coefficient 210 (qui passent à 215) et au coefficient 225 (qui passent à 230), ce qui est non négligeable.

En ce qui concerne des indemnités de repas et de nuit, les plafonds URSSAF ont été augmentés de +2% soit une indemnité de repas à 10,30 euros (au lieu de 10,10 euros) et un panier de nuit à 7,40 euros (au lieu de 7,30 euros).

Christophe Alary propose donc de débiter les négociations, le 12 février prochain, à partir de l'inflation à +1,3/+1,5% en restant en dessous de 2%. Par ailleurs, un autre point à fixer est le montant du 1^{er} coefficient 170 systématiquement rattrapé par le SMIC. Il est donc proposé de l'augmenter de manière significative autour de 1 840/1 850 euros.

Concernant l'astreinte, les échanges avec les syndicats de salariés ne sont pas fermés (le montant restera autour de 150 euros). Pour les autres demandes, il n'est pas prévu, à cette date, d'y répondre favorablement.

Le second point sur le quel Christophe Alary souhaite informer les membres du Conseil d'Administration est le travail sur le CQP TMROA (certificat de qualification professionnelle de technicien en maintenance de réseaux et ouvrages d'assainissement). A ce stade, nous sommes dans l'attente des retours de l'appel à partenariat d'expérimentation de 5 organismes de formation choisis par la CPNE, la date limite étant le 12 février prochain.

Deux dates sont déjà fixées (les 17 et 21 février) pour étudier les offres de ces organismes de formation et les sélectionner pour les deux premières promotions expérimentales. Il est donc envisagé de débiter la première promotion du CQP TMROA au début du second trimestre 2025. L'inscription de cette certification au RNCP serait officielle en 2027.

Deux questions ont été posées aux membres du CODIR concernant le financement des premières promotions CQP et le budget communication relatif au CQP : en ce qui concerne le budget de financement de la première promotion du CQP TMROA, la question se posait de savoir si MAIAGE pouvait et souhaitait accompagner financièrement les entreprises qui présenteront des salariés candidats pour la première promotion expérimentale. En effet, à supposer que les salariés candidats à cette première promotion du CQP, soient proches du niveau des compétences

demandées pour valider et donc éviter de passer un certain temps en formation, le financement pourrait être pensé pour les temps d'évaluation et de jury uniquement. Concrètement, il faudrait pouvoir financer les temps passés au positionnement du candidat, à son évaluation pendant l'épreuve finale (2 jours) et à la délibération du jury (il faudrait compter 2h). Le coût est estimé à environ 3 500 euros par salarié (montant encore à préciser).

Les membres du CODIR ont exprimé l'importance de la nécessité de favoriser la mise en œuvre de ce CQP dans la mesure où il s'agit d'un sujet central qui répond aux besoins d'attractivité et d'expertise du métier. Le CQP a l'avantage de fixer les bases et de valoriser les compétences d'expertise. Il est donc primordial de pouvoir capter des candidats potentiels auprès de toutes les entreprises du SNEA, toutes tailles confondues.

C'est pourquoi, les membres du CODIR ont pris la décision de pouvoir accompagner, de manière financière, les parties prenantes autour d'un budget de 1 500/2 000 euros, à préciser. La communication sur cet accompagnement sera également importante car il ne s'agira pas d'engager la fédération financièrement dans un processus ingérable. Il conviendra au maximum de promouvoir et d'accompagner les entreprises. Ce CQP deviendra une pierre fondatrice pour les métiers de la branche afin de professionnaliser les salariés.

En effet, Yann Madeline ajoute que sur ce mandat, un des objectifs à atteindre est d'effectuer un travail afin de savoir comment chiffrer les prestations avec le matériel et la main d'œuvre. Il est nécessaire de mettre en avant l'expertise des salariés d'une part et le matériel d'autre part.

En ce qui concerne la communication sur le CQP, il conviendrait de la débiter dès que possible à l'aide de différentes informations MAIAGE, de webinaire et d'une vidéo animée expliquant ce qu'est un CQP et son déroulé. L'objectif est de pouvoir expliquer la mise en place du CQP TMROA dans la branche AMI auprès des entreprises adhérentes. Cet enjeu de communication nécessitera un budget maîtrisé.

Yann Madeline remercie Christophe Alary et donne la parole à Alban Rimbault pour la partie communication.

➤ **Point communication (cf. ppt et lien)**

Dans le but de développer davantage le volet communautaire de la fédération, Alban Rimbault présente un projet de communication spécifique avec la mise en place d'un réseau social MAIAGE. Deux prestataires ont pu présenter leur projet ; EVER UP et QOMON. L'objectif est de se doter d'un outil pour fluidifier les informations Fédération <-> adhérents et accroître l'implication sur les travaux en cours au niveau fédéral. Ce système de communication, une plateforme numérique, permet un accès facilité aux entreprises adhérentes de tous les documents mis à disposition par MAIAGE, une visibilité sur la vie de la fédération (GT, thématiques en cours d'étude ...), un accès commun et unique pour les permanents de MAIAGE, un reporting sur les sujets les plus prisés/émergents par les adhérents, une remontée des questions terrain facilitée, la mise en place de groupes de discussions sur des points ponctuels, une notification des adhérents dès la sortie d'une nouvelle information. Concrètement, ce serait une application à partir de laquelle on accède à une plateforme simple d'utilisation. L'esprit communautaire de la fédération serait renforcé.

Les membres du Conseil d'Administration prennent connaissance de la proposition, sans décision à prendre ce jour, le sujet reste à la réflexion et sera approfondi la prochaine fois.

Yann Madeline remercie Alban Rimbault et donne la parole à Bernard Nucci pour le SNEA.

3. Point sur les travaux des syndicats et les commissions fédérales

3.1 Travaux des syndicats

➤ SNEA

Bernard Nucci fait un retour sur les travaux du SNEA,

Il fait état des principaux travaux du SNEA et notamment du sujet QUALITASS. La réunion de préfiguration du GT « Maintenance des réseaux et curage » de l'ASTEE a eu lieu le 5 décembre dernier dans les locaux de cette dernière. Elle a réunis, outre des adhérents SNEA, des représentants de collectivités intéressés par la démarche. La prochaine réunion se tiendra le 18 février prochain. Pour rappel, l'idée est d'ouvrir QUALITASS sur l'extérieur et notamment vers les parties prenantes comme les clients, pour le valoriser et en faire un référentiel, un peu comme QUALIBAT. Un document martyr sera travaillé au sein de l'ASTEE pour légitimer et crédibiliser ce travail. La prochaine réunion aura lieu en février.

La dernière commission d'attribution QUALITASS /GT Mixte QUALITASS et attractivité a eu lieu le 15 janvier dernier. Après avoir étudié les dossiers d'attribution, les travaux sur l'évolution de QUALITASS ont continué afin de fournir le document martyr, base de travail du GT « Maintenance des réseaux et curage ».

Bernard Nucci revient ensuite sur le sujet de la REUT et précise la mise en place progressive de l'organigramme de la commission RENC au sein de l'AFNOR. Les premiers travaux consisteront à passer en revue les normes existantes au niveau français et européen pour déterminer la direction des travaux. MAIAGE et le SNEA vont suivre le développement des prochaines réunions.

Il précise aussi que, lors de la visio du 6 décembre dernier à l'occasion de la présentation de l'arrêté propreté urbaine par le Ministère de la Transition Ecologique, l'étude Gaxieu, commandée par MAIAGE, a été citée. Ainsi, le curage de réseaux a été cité comme faisant partie, avec le nettoyage de voirie, des domaines qui auraient la possibilité d'utiliser les eaux en sortie de station sans traitement supplémentaires. Après cette consultation des parties prenantes à laquelle MAIAGE a participé activement, une consultation publique sera lancée au cours du printemps 2025.

Puis, Bernard Nucci informe les membres du CODIR sur les travaux du GT hygiène immobilière. C'est le sujet de l'intervention en hauteur qui, compte tenu des événements derniers, a été sélectionné. Le contenu est quasi finalisé. Les travaux entrent dans une phase de vérification « extérieures » et de réflexion sur la forme. La prochaine séance aura lieu le 4 mars 2025. Ce travail est notamment un moyen de renforcer l'image pratique et métier, et de proposer des fiches facilement utilisables.

Enfin, il prévoit une nouvelle réunion avec le SYFFA sur le projet de travail sur les sujets de surcharge et de l'action maintenue..

Yann Madeline remercie Bernard Nucci et propose de passer aux travaux du SYNCRA.

➤ **SYNCRA**

En l'absence de Gilles Giora, Alban Raimbault et Florence Mignot présentent les travaux du SYNCRA.

Alban Raimbault fait un point sur les sujets en cours au SYNCRA et notamment la révision des CCTP (étanchéité, ITV, compactage) publiés sur le site de l'ASTEE. Et pour l'écriture initiale du futur CCTP « Chemisage/Gaine », un nouveau cycle de travail débutera jeudi 6 Février avec 17 participants pour cette réunion de lancement en coordination avec l'ASTEE.

Par ailleurs, le SYNCRA poursuit ses travaux sur le contenu des formations délivrées par l'OIEAU. En effet, un groupe de travail au sein du syndicat (Gilles Giora, Ludovic Couaillier, Manuel Figuerinhas, Philippe Raquidel) a été formé dans un objectif de calibrer des formations ciblant spécifiquement les salariés des organismes de contrôles. La base de travail est le contenu des formations « généralistes » de l'OIEAU portant sur les différents contrôles de réception notamment. Une fois la base de travail établie, celle-ci sera proposée à l'OIEAU pour élaborer une formation pouvant convenir au niveau pédagogique et répondant au besoin des professionnels.

Enfin, Alban Raimbault présente les axes de travail à venir du SYNCRA: la cybersécurité, appliquée à notre métier, demande tout d'abord des travaux en amont afin de dégager les divers angles dignes d'intérêt, l'accréditation pour les réseaux Eau Potable en fonctionnement (Etanchéité ; Compactage) et l'intelligence artificielle.

Pour sa part, Florence Mignot poursuit avec l'avancée du groupe de travail GM 22/ WG22 au sein de l'AFNOR. La révision de la norme 13 508 se poursuit. Les travaux avancent avec la prise en compte des intérêts de la partie française. La réception des délégations étrangères dans les locaux de MAIAGE en Novembre dernier a contribué à crédibiliser la position de la France. Il paraît important d'insister sur l'intérêt à s'investir au niveau européen d'autant que notre légitimité est reconnue et contribue à bonifier les échanges notamment grâce à l'expérience technique de nos entreprises.

Yann Madeline remercie Florence Mignot et Alban Raimbault et donne la parole au SMI2D et son nouveau Président Boris Dréan.

➤ **SMI2D**

Boris Dréan informe les membres du Conseil d'Administration que le groupe de Travail « Charte rinçage des citernes » s'est réuni le 19 décembre pour préparer un communiqué commun SMI2D - SYVED - SYPRED pour la presse suite à la signature de la charte d'engagement en septembre. L'attestation de rinçage « papier » qui est utilisée comme justificatif de rinçage de la citerne pour le client suivant est en cours de finalisation.

Par ailleurs, des échanges sont en cours avec Trackdéchets pour modifier la formulation utilisée concernant les exemptions de rinçage de la citerne. Deux projets de questionnaires (rinçage et rinçage/curage) sont en cours de réalisation afin de pouvoir contrôler les installations de rinçage/curage des centres de traitement signataires de la charte.

Enfin le guide des bonnes pratiques ADR est en ligne sur le site de MAIAGE et disponible sur demande au format papier auprès des services de MAIAGE.

A noter également, la participation active du SMI2D au groupe de travail aspiratrice/excavatrice.

Yann Madeline remercie Boris Dréan et donne la parole à Stuart Harwood pour le S3C.

➤ **S3C**

Stuart informe les membres du Conseil d'Administration que 2024 est, pour le S3C, une année de tensions et de perfectionnement des méthodes. Il note une augmentation des certifications de +14%. Pour autant, le taux de réussite a beaucoup baissé ce qui indique un problème non seulement de formation mais aussi de préparation des candidats.

Par ailleurs, un travail sur les référentiels auprès de France compétence est prévu pour cette année. Il sera nécessaire de revoir le côté pratique pour la HP et mettre à jour tous les référentiels.

A noter que le S3C se rend à Munich en mai prochain. Une note d'intention a été signée avec différents pays et il est prévu d'organiser une prochaine réunion en Suède pour mettre en place une commission pour travailler sur le référentiel.

Yann Madeline remercie Stuart et passe la parole au nouveau Président du SYFFA, Olivier Louarn.

➤ **SYFFA**

Suite au dernier congrès et à l'élection de nouveaux administrateurs, le Président du SYFFA Olivier Louarn a proposé de questionner les adhérents SYFFA sur leurs attentes. Les réponses au questionnaire seront présentées lors d'un prochain Conseil d'Administration SYFFA.

Puis il présente les travaux en cours.

En ce qui concerne les travaux du GT Flexible haute pression, pompage et accessoires, un second contact a été pris lors du salon POLLUTEC à PARIS avec l'entreprise ALPHAGOMMA pour développer un flexible de pompage de liquides inflammables, conforme aux normes en vigueur, qui répond aux besoins des prestataires. C'est Rémi Planquois de VEBER CAOUTCHOUC qui suit les travaux pour le groupe de travail.

Puis, Olivier Louarn présente aux membres du Conseil d'Administration les travaux du GT « Petits matériels » qui a formalisé un argumentaire de quelques points techniques et réglementaires qui a été transmis à la FFC Constructeurs. La FFC Constructeurs a proposé de donner un avis sur cet argumentaire et de faire un

rappel de la réglementation sur quelques points notamment sur la modification des suspensions, les feux de pénétration ou le PTAC et la charge utile.

Enfin pour compléter les propos de Bernard Nucci, Olivier Louarn précise qu'un groupe de travail sera constitué avec des équipements et des prestataires de service pour examiner les notions d'action maintenue pour les outils haute pression et la surcharge des véhicules.

Yann Madeline remercie Olivier Louarn et donne la parole à Alexis Toussaint, nouveau Président du syndicat pour les travaux du SYNABA.

➤ **SYNABA**

Alexis Toussaint expose aux membres du Conseil d'Administration sa nouvelle feuille de route. Lors du dernier CA SYNABA, plusieurs groupes de travail ont été lancés notamment sur la formation interne, formation externe en lien avec l'éducation nationale, les aires de dispersion et des aides à la rédaction du rapport.

En matière de communication vers les adhérents, il souhaite mettre en place un groupe de travail pour faire reconnaître les compétences des bureaux d'études.

Il souhaite par ailleurs mettre en place une newsletter trimestrielle ainsi que 2 webinaires par semestre.

Enfin, il évoque la publication des recommandations professionnelles (Pros de l'ANC et CERIB) pour les travaux de mise en œuvre des dispositifs ANC grésés. Après la publication du cahier de l'ouvrage (CSTB/ARTANC), Alexis Toussaint précise qu'on assiste à une archipélisation des acteurs de l'ANC.

A noter, que le SYNABA comptabilise 7 nouveaux adhérents en 2024.

Yann Madeline remercie Alexis Toussaint et passe la parole à Damien Becquet pour les travaux d'APLICA.

➤ **APLICA**

Damien Becquet souhaite faire un focus sur la recommandation, signée en 1993, avec l'UIC (branche des industries chimiques), la FNTR et APLICA. Assez ancienne, APLICA avait été à la rencontre de France chimie, il y a quelques années, pour procéder à son dépoussiérage. Mais ce sujet n'étant pas prioritaire à l'époque, elle n'avait pas donné suite.

Ils sont désormais intéressés pour la rebalayer en raison du récent accident qui a eu lieu, au Pays Bas, dans une station de lavage et suite à l'enquête poursuivie par une journaliste d'un journal écologiste.

Ce sujet ayant une certaine résonance en France et en Allemagne, France Chimie a réagi, ce qui est positif et permettra d'échanger aussi sur différents sujets comme les PFAS.

Yann Madeline remercie Damien Becquet pour son intervention et laisse la parole à Daniel Berthe pour la commission technique et sécurité.

4.2 Travaux des commissions

➤ **Commission technique et sécurité**

Daniel Berthe revient sur l'actualité de la CTS.

Daniel Berthe informe les membres du Conseil d'Administration de l'avancée du groupe de travail sur les aspiratrices excavatrices. Ce dernier se réunira début février pour finaliser le document qui a vocation à harmoniser les différents éléments. L'INRS participe également aux travaux du groupe de travail.

Boris Drean complète les propos de Daniel Berthe et marque l'importance de cette réflexion en cascade sur la notion de responsabilité.

Par ailleurs, Daniel Berthe informe les membres du Conseil d'Administration de la nécessité de revoir l'ED 819 intitulé « jet d'eau sous pression (HP, THP, UHP) les 10 points clés pour la prévention des risques ». L'INRS propose à la CTS de participer aux travaux de refonte du document. Il rappelle que sont concernés les SNEA, SYFFA, SMI2D et S3C. Il convient donc de pouvoir réunir plusieurs personnes susceptibles de réfléchir au sujet. Seules deux ou trois réunions devraient être nécessaires pour obtenir ensuite un document utilisable à distance.

Dans ce sens, il faudrait un exploitant et un QHSE pour représenter le SMI2D, les mêmes fonctions pour représenter le SNEA. Un membre du S3C et un membre du SYFFA.

Yann Madeline remercie Daniel Berthe pour son intervention et donne la parole à Charles Le Boulanger et Alban Raimbault pour l'organisation du congrès 2024.

5. CONGRES

Charles Le Boulanger et Alban Raimbault font un retour sur le déroulement du congrès 2024 ; le congrès a été organisé à DEAUVILLE les 24 et 25 octobre avec ½ journée technique, visite guidée et dîner. Vendredi matin, les syndicats et MAIAGE ont organisé leurs Assemblées Générales et les élections des nouveaux administrateurs.

Les adhérents ont apprécié l'organisation du congrès ainsi que le lieu. Ils sont venus en nombre puisqu'il y a eu 143 inscrits.

- Groupes : 69
- Indépendants : 40
- Equipementiers : 24
- Autres : 10

Pour le congrès 2025, Yann Madeline précise que le budget ne sera pas aussi élevé que celui prévu pour le nouveau mandat en 2024 en Normandie et aura donc lieu au Puy Du Fou les 2 et 3 octobre prochains.

La prévision assez tôt de ce congrès permettra de préparer plus en détail le congrès 2026 qui marquera le centenaire de la fédération MAIAGE.

Yann Madeline poursuit sur le sujet du carrefour des Gestions locales de l'Eau à Rennes les 22 et 23 janvier derniers. Par rapport à la stratégie de la position fédérale au CGLE. Il a été constaté que MAIAGE s'est retrouvée, au vu du peu de moyens déboursés pour ce salon cette année, à côté d'une porte. Et au regard de l'importance des sujets visés sur les métiers de l'eau, ce salon devient

incontournable. Le budget à l'économie sur ce salon va poser problème. Les membres du Conseil d'Administration confirme la nécessité de doubler le budget pour ce salon avec un stand plus grand et mieux placé davantage avec les autres institutionnels.

Yann Madeline remercie Charles Le Boulanger et Alban Raimbault et poursuit avec le point financier.

6. Bilan financier

Yann Madeline fait un point sur les adhésions et les cotisations fédérales. Ces dernières sont en légère améliorations par rapport à cette même date en 2023.

Yann Madeline fait donc état des comptes 2023.

7. Questions diverses

Sans autres points à l'ordre du jour, la séance est levée à 13H.

Yann Madeline remercie tous les membres du Conseil d'Administration de MAIAGE.

